Appel à communication – Colloque international

« Rapports de genre face aux nouveaux défis sociétaux et économiques : mutations, résistances et perspectives »

I. Argumentaire

Les transformations contemporaines liées à la mondialisation, à la numérisation de l'économie, à la flexibilisation du travail et aux recompositions familiales modifient en profondeur les structures sociales. Dans une perspective sociologique, ces mutations ne peuvent être appréhendées indépendamment des rapports sociaux de sexe, entendus comme des rapports de pouvoir historiquement construits et institutionnalisés. Le genre constitue ainsi une catégorie d'analyse fondamentale pour comprendre l'organisation des sociétés modernes. Il ne renvoie pas seulement à une différence biologique, mais à un système de significations et de hiérarchies structurant l'ensemble des pratiques sociales (Joan W. Scott, 1986).

Malgré l'augmentation du niveau d'éducation des femmes et leur insertion massive dans l'emploi salarié, la division sexuelle du travail analysée continue d'organiser la distribution différenciée des activités productives et reproductives (Danièle Kergoat, 1982, 2000, 2012). Les nouvelles formes d'emploi — travail de plateforme, économie informelle, télétravail — semblent offrir des opportunités d'autonomie tout en renforçant, selon certaines analyses récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (2025), des mécanismes de précarisation genrés. Par ailleurs, l'approche intersectionnelle développée par Kimberlé Crenshaw (1989) rappelle que les inégalités de genre se combinent aux rapports de classe, de race et d'âge, complexifiant les effets des transformations économiques dont l'analyse devient incontournable pour en comprendre les réalités multiples.

Pour ce faire, une interrogation s'impose : dans quelle mesure les nouveaux défis sociétaux et économiques participent-ils à une recomposition des rapports sociaux de sexe, et dans quelle

mesure contribuent-ils à leur reproduction sous des formes renouvelées ? Les mutations actuelles traduisent-elles un affaiblissement des logiques de domination masculine ou une adaptation des hiérarchies de genre aux exigences du capitalisme contemporain ? Comment les pratiques sociales, les mobilisations collectives et les politiques publiques redéfinissent-elles les normes du féminin et du masculin dans un contexte de transformations structurelles ? Enfin, quelles nouvelles perspectives économiques, sociales et culturelles émergent dans ce contexte?

II. OBJECTIFS

Ce colloque vise à :

- Analyser les mutations actuelles des identités et des rapports de genre dans leurs dimensions plurielles et intersectionnelles.
- Mettre en lumière les formes de discriminations croisées, notamment liées à l'albinisme, au handicap, à l'orientation sexuelle et aux catégories socio-économiques.
- Identifier les mécanismes de résistance et les obstacles sociaux, culturels et institutionnels freinant la transformation des normes de genre.
- Explorer des initiatives, politiques et mobilisations susceptibles de promouvoir l'inclusion, l'égalité et la reconnaissance des diversités de genre et de corps.
- Favoriser le dialogue interdisciplinaire entre chercheurs, acteurs associatifs, décideurs et professionnels autour de ces questions.

Les communications attendues pourront notamment porter sur les axes suivants :

III. AXES DE COMMUNICATION

Axe 1 : Mutations des identités et des normes de genre

Les mutations contemporaines des identités de genre se traduisent par une visibilité et une reconnaissance croissantes des identités transgenres, non binaires et queer dans des contextes culturels variés, bien que cette évolution demeure inégale selon les espaces sociaux et géopolitiques. Cette dynamique participe d'un processus plus large de déconstruction des normes binaires sexe/genre, longtemps naturalisées, et interroge les fondements institutionnels, juridiques et symboliques sur lesquels reposent les catégories du masculin et du féminin.

Dans le sillage des analyses de Judith Butler (1990, 1993), qui conçoit le genre comme performatif et socialement régulé, ces transformations mettent en lumière la dimension construite et contestable des assignations identitaires. Les médias, les réseaux sociaux et les cultures populaires jouent à cet égard un rôle central : ils constituent des espaces de diffusion de représentations alternatives, de mise en récit de soi et de mobilisation collective, tout en étant aussi des lieux de polarisation et de résistances. Par ailleurs, les mutations corporelles et biologiques — qu'elles soient liées aux parcours de transition de genre, aux avancées biomédicales ou aux expériences du handicap — complexifient la compréhension du corps comme support d'identité, en révélant sa dimension sociale, politique et relationnelle. Enfin, l'intégration des savoirs situés, théorisée notamment par Donna Haraway (1991), invite à reconnaître la valeur heuristique des expériences vécues et des perspectives locales ou minoritaires. Cette approche insiste sur la pluralité des trajectoires et sur la nécessité de penser les mutations identitaires à partir de la diversité culturelle, sociale et corporelle, plutôt que depuis une norme universalisante.

Axe 2 : Albinisme et rapports de genre

Les rapports de genre ne peuvent être analysés de manière isolée des hiérarchies raciales et des structures de pouvoir qui traversent les sociétés contemporaines. Les effets spécifiques de la discrimination raciale, notamment liés à la couleur de peau, influencent profondément les expériences de genre, en conditionnant l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux espaces politiques et sociaux, et en modifiant la manière dont les corps sont perçus et évalués dans différentes sphères de la vie quotidienne. Cette réalité met en évidence l'importance de l'approche intersectionnelle, telle que théorisée par Kimberlé Crenshaw, qui permet de comprendre comment race, genre, sexualité et classe interagissent pour produire des formes complexes de discrimination et d'exclusion.

La construction sociale des normes esthétiques et corporelles joue un rôle central dans ces dynamiques. Les standards de beauté et de présentation du corps, souvent définis par des normes dominantes eurocentrées, constituent des outils de pouvoir et de contrôle social qui façonnent l'identité et la reconnaissance des individus. Ces normes hiérarchisent non seulement les corps en fonction du genre, mais également en fonction de la couleur de peau, créant des obstacles spécifiques pour les femmes et les personnes LGBTQ+ racialisées. L'accessibilité aux ressources, aux opportunités économiques et sociales, ainsi que la valorisation symbolique des corps, est alors fortement médiée par cette intersection entre albinisme, genre, sexualité et classe sociale.

Face à ces contraintes, des stratégies de résistance émergent au sein des mouvements féministes, queer et LGBTQ+. Ces pratiques cherchent à valoriser les identités racialisées, à déconstruire les normes dominantes et à produire des espaces de reconnaissance symbolique et sociale. Valoriser ces perspectives contribue non seulement à mettre en lumière les discriminations spécifiques subies par les individus racialisés, mais aussi à proposer des alternatives aux normes de genre et corporelles dominantes, ouvrant ainsi la voie à des pratiques sociales plus inclusives et équitables.

Axe 3 : Handicap, genre et inclusion

Les expériences des personnes en situation de handicap sont profondément marquées par l'intersection entre le handicap, le genre et l'orientation sexuelle. Les femmes et les minorités de genre vivant avec un handicap subissent des formes spécifiques de marginalisation, qui se traduisent par des inégalités dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins et aux espaces de participation sociale et politique. Ces expériences mettent en évidence que le handicap ne peut être analysé indépendamment des rapports de pouvoir liés au genre et à la sexualité, et qu'une approche intersectionnelle est essentielle pour comprendre la complexité des discriminations vécues.

Les obstacles à l'inclusion sont multiples et se situent à différents niveaux. Sur le plan physique, l'absence d'accessibilité dans les infrastructures publiques, les transports ou les lieux de travail limite la participation quotidienne. Socialement, les préjugés, stéréotypes et normes discriminantes réduisent les opportunités et renforcent l'exclusion. Institutionnellement, des politiques insuffisantes ou mal coordonnées, ainsi que des dispositifs peu adaptés, maintiennent une marginalisation systémique des personnes handicapées.

Axe 4 : Enjeux économiques et mutations du travail

Les mutations récentes, telles que le télétravail, l'économie des plateformes (gig economy) ou l'automatisation, transforment les rapports sociaux de genre. Le télétravail peut offrir davantage de flexibilité mais risque aussi de renforcer la charge domestique des femmes. L'automatisation menace davantage les emplois féminisés ou faiblement qualifiés, accentuant ainsi les vulnérabilités. La gig economy (littéralement économie des petits boulots), quant à elle, crée une autonomie apparente mais souvent sans protection sociale, affectant différemment les genres selon les secteurs et les responsabilités familiales.

Pour répondre à ces défis, certaines entreprises et modèles économiques adoptent une approche inclusive. Elles valorisent la diversité et l'égalité, favorisent la promotion équitable et mettent en place des pratiques d'embauche et de rémunération transparentes. Ces innovations visent à créer des environnements de travail plus justes, où chacun·e peut développer ses compétences et évoluer professionnellement sans obstacles discriminatoires.

Axe 5 : Les savoirs situés : une clé pour comprendre et transformer les rapports de genre

Dans le monde du travail et dans la société, les inégalités de genre persistent malgré les avancées législatives et les politiques d'égalité. Pour les comprendre et les réduire, il ne suffit pas d'observer des statistiques ou d'appliquer des modèles théoriques généraux : il est essentiel de prendre en compte les savoirs situés, c'est-à-dire les expériences concrètes et vécues des personnes marginalisées. Ces savoirs constituent un outil puissant pour identifier les obstacles, révéler les discriminations et transformer les pratiques sociales et économiques.

Ils permettent ainsi de comprendre la réalité vécue par les femmes et les groupes minorisés. Par exemple, l'expérience des femmes dans les métiers faiblement rémunérés ou à forte précarité révèle non seulement des écarts de salaire, mais aussi des freins à l'évolution professionnelle liés à la charge domestique et aux stéréotypes de genre. Ces informations concrètes vont bien au-delà des chiffres abstraits et montrent comment les rapports de pouvoir s'exercent au quotidien. Sans ces savoirs, les politiques publiques ou les pratiques organisationnelles risquent de rester théoriques et inefficaces.

Dès lors, ils favorisent une approche participative et inclusive, où les personnes concernées sont actrices du changement. Cette démarche permet de rendre visibles des problématiques ignorées et de co-construire des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chacun·e. Elle contribue ainsi à une égalité réelle et durable, au-delà des intentions ou des discours politiques.

Axe 6 : Le « gender health gap » comme révélateur des inégalités structurelles

Le « gender health gap » désigne les écarts de santé et d'accès aux soins entre les genres. Ces différences ne s'expliquent pas seulement par des facteurs biologiques, mais reflètent surtout des inégalités sociales, économiques et institutionnelles. Les femmes et les minorités de genre sont souvent sous-représentées dans la recherche médicale, confrontées à des diagnostics tardifs et à des traitements moins adaptés. Elles subissent également des obstacles d'accès aux soins et sont plus exposées à la précarité, à la charge domestique et à des emplois mal rémunérés, ce qui affecte directement leur santé.

Ainsi, le « gender health gap » est un révélateur des inégalités structurelles dans la société et le système de santé. Réduire ce gap exige des politiques inclusives, une recherche médicale

représentative et des mesures ciblées pour corriger ces désavantages persistants. Comprendre ce phénomène est indispensable pour construire un système de santé équitable et une société plus juste.

Cet axe s'ancre directement dans les résultats de recherche liés à l'actualité récente de la santé publique. Il met en lumière la manière dont les rapports de genre structurent l'accès aux soins, la recherche médicale et les politiques de santé.

Axe 7 : Histoire : Héritages coloniaux et résistances à l'égalité

Les sociétés contemporaines portent encore les traces des héritages coloniaux, qui ont façonné les rapports de pouvoir, les hiérarchies sociales et les inégalités économiques. Ces héritages se manifestent notamment par des discriminations structurelles et des obstacles à l'égalité réelle, que ce soit dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la propriété ou à la représentation politique.

Pour transformer ces inégalités, il est nécessaire de reconnaître l'impact des héritages coloniaux et d'intégrer cette compréhension dans les politiques publiques et les pratiques organisationnelles. Les mesures peuvent inclure des politiques éducatives inclusives, des programmes de promotion et de représentation équitable, et la valorisation des savoirs situés des populations marginalisées. Cette approche permet non seulement de réduire les inégalités, mais aussi de construire une société plus juste et démocratique. La mémoire historique et la conscience des injustices passées sont des leviers essentiels pour transformer les rapports de pouvoir et promouvoir l'égalité réelle.

Ainsi, comprendre les héritages coloniaux est essentiel pour analyser les inégalités actuelles et mettre en place des politiques efficaces visant à promouvoir une égalité réelle, capable de déconstruire les rapports de pouvoir hérités du passé.

Axe 8 : Économie et société : Le corps des femmes comme variable d'ajustement ?

Le corps des femmes occupe une place particulière dans les dynamiques économiques et sociales contemporaines. Souvent, il est mobilisé pour répondre aux besoins de la société et des entreprises, que ce soit à travers la charge domestique, la flexibilité exigée par le marché du travail ou les normes culturelles liées à la maternité et à l'apparence. Cette instrumentalisation du corps féminin contribue à reproduire des inégalités structurelles et à limiter l'autonomie des femmes, tant sur le plan professionnel que personnel.

Les inégalités structurelles qui en résultent peuvent être combattues par des politiques inclusives et des changements culturels visant à valoriser l'autonomie, l'égalité et la dignité des femmes. Reconnaître et agir sur cette instrumentalisation est une condition essentielle pour construire une société plus juste et équitable.

Axe 9 : Défis socioéconomiques et nouvelles formes de conjugalité : Économie du désir, échanges économico-sexuel, paternité et violences conjugales.

L'influence des nouveaux défis sociétaux sur le cadre de l'intime est connue. De plus en plus de nouvelles formes de conjugalité sont constatées. On observe des nouveaux modes de « mise en couple », « de « cohabitation entre partenaires », de « vivre l'amour » et de nouvelles

« passions érotiques ». Ces nouveaux modes induisent des formes de transactions de capitaux ou de ressources (argent, corps, sexe, maternité, etc.) qui sont de plus en plus émergents, mais semblent invisibles.

Ces nouvelles formes de conjugalité ne sont pas sans coûts, même si elles rapportent des bénéfices. Il importe de savoir ce qu'impose les nouvelles donnes du vivre en ensemble, de comprendre comment l'amour et les plaisirs se redéfinissent, se reconstruisent et se vivent, de savoir aussi, comment les couples hétérosexuels et LGBT+ font face aux défis économiques dans leurs survis et aussi dans le prolongement de « faire famille ».

Axe 10 : Luttes, militantismes et politiques contre l'inégalité de genre dans un contexte de financement en déclin

Dans un contexte de financement de l'aide extérieure en baisse et de disparition des potentiels bailleurs de fonds engagés dans l'égalité de genre auprès des pays à ressources limitées, la « survie » des organisations (ONG, associations) et entités étatiques (Ministère de la Femme et Enfant, Centre de Recherche, etc.) soulève des interrogations. Comment les fonds sont-ils négociés et mobilisés ? Quelles sont les exigences des nouveaux bailleurs ? Comment les politiques du genre sont-elles réorientées ? Quels sont les nouveaux objectifs fixés ? Quelles sont les stratégies pour les atteindre ?

IV. PUBLICS CIBLES

Chercheur.e.s, Enseignant.e.s-Chercheur.e.s, étudiants**,** acteurs de la société civile, ONG, organisations de défense des droits humains et du genre, décideurs et responsables politiques, experts et consultants, etc.

V. SOUMISSION DES RÉSUMÉS

- Titre de l'Axe de la communication,

- Nom et Prénoms du/des auteur.s, fonction et affiliation institutionnelle ou universitaire

- Adresse électronique de.s l'auteur.s,

- Titre de la communication (Majuscule, Gras, Times News Romans, Taille 14)

- Résumé de 300 mots en français et anglais, en Word, police Times New Romans, Taille 12, Interligne simple, suivi de 5 mots clés.

- Structure du résumé: Contexte - objectifs - méthodologie - résultats.

- Adresse d'envoi : **colloquerapportsdegenres@gmail.com**

VI. CALENDRIER

Activités	Dates
Soumission des résumés suivie des notifications	Du 14 Septembre au 31 Octobre 2026
Soumission des textes complets	Le 31 Décembre 2026
Colloque	15, 16 et 17 Février 2027

VII. LIEU DU COLLOQUE

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire).

VIII. FRAIS DE PARTICIPANTION

- Enseignants-chercheurs, Chercheurs et Professionnels et FIP travailleurs : 50 000 FCFA
- Étudiants : 20 000 FCFA
- Institution / Organisation : 50.000 fcfa

Le paiement des frais s'effectue par WESTERN UNION, Money Gram, Orange Money ou Wave auprès de Dre GBALÉ Marie-Laure au 225 07 07 54 16 99.

IX. ORGANISATEUR ET PORTEUR DU PROJET

Laboratoire Santé Sexualité Genre et Développement (LA2SGED).

X. COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président du comité scientifique : Professeur DOUMBIA Tiémoko, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Vice-président : Professeur MAZOU Gnazegbo Hilaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire) **Membres :**

- Professeur ABE N'doumy Noël, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
- Professeur TCHETCHE Obou Mathieu, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
- Professeur AKMEL Meless Siméon, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
- Professeur KOUAKOU-Bah Jean-Pierre, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
- Professeur TOURE Irafiala, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

- Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Prof. Émile Brou KOFFI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieur Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Prof. Dodji AMOUZOUVI, Professeur des Universités, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)
- Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Prof. IMOROU Abou-Bakari, Sociologie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Prof ANASSE Augustin, Sciences de gestion, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- Prof BAH Henry, Philosophie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Prof. GBODJE Sekré Alphonse, Histoire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Prof. KOUASSI Edmond, Philosophie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Prof. KOFFI Ehouman René, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr COULIBALY Brahima, Maitre de Conférences, Sociologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) KOUAKOU Yao Edmond Patrice, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) ANOUA Adou Serge Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) KRA Kouakou Valentin, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) ADOU Paul Venance, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) KRA Kouamé Walter, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MR) KOUAKOU Konan Jérôme, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) SORO Débégnoun Marcelline, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) N'GUESSAN Adjoua Pamela, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) BALLY Claude Kore, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) GUIRIOBÉ Paumahoulou Jean Arsène, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) SADIA Martin Armand, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) GROGUHÉ Armand, Maître Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

XI. COMITÉ D'ORGANISATION

Président : Dr FOFANA Valoua, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Premier Vice-Président : Dr GUEHI Zagocky Euloge Dalloz, Maître de recherches, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Deuxième Vice-Président : Dr SILUÉ N. Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Membres :

- Dr N'DRI Kouadio Patrice, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr BAMBA Lanciné, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr BAH Serge, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr KONE Nochiami Affou, Assistante, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

-
- Dr DIARRASOUBA Kadidjatou, Assistante, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr DIARRASOUBA Ibrahima, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) -
Dr AKABILE Attia Michel, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr GBAHOUI Jean-Marie Nicaise, Attaché de recherches, CRD, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr AKABILÉ Attia Michel, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr AKPOUE M. Prodige Kassi, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dre AKPOUE Adjoua Marie Epse N'GUESSAN, Assistante, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dre BANGA Marie-France Larissa, Assistante, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr COULIBALY Seydou, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr LEH BI Zanhan Guy-Marcel, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr KASSI Prodige, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr DIBY Papy Alain Trésor, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr ESSOI Messoun Alain, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr BOU Gonsson, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dre GBALÉ Marie-Laure Épouse OUATTARA, Assistante, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dre ASSAHON Anne-Nadège, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr KOFFI Koffi Franck Aristide, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr TAHE Guibomin, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr LOFIGUE Péyena, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dre TANOH Ablan, Assistante, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr CAMARA Oumar, Assistant, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr KOUA Aka N'Zi Jean Vincent, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dre CAMARA Mariam, Chargée de Recherches, CIRES, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Dre GNEPLEU Baban Nadège Epse GBAHOUI, Assistante, Université Alassane Ouattara,

- (Côte d'Ivoire)
- Dre AHOUASSO Nina, Assistante, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Dr ABE Roméo d'Alépé, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr POODA Esdras, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dr MAZOU Tapé Ignace, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Doctorante KOUASSI Ninon Attioua Éleodie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Doctorant GABA Dogo Didier, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
  Doctorante KOUASSI Aurore Bénédicte, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Doctorante N'Gomba Colomb, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Doctorante BAMBA Makoura, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Doctorant DIGBEU Dallo Rodrigue, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) -
  Doctorant SYLLA Sékou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

XII. SECRÉTARIAT PERMANENT DU COLLOQUE

Responsable : Dr KOUA Aka N'Zi Jean Vincent, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Premier responsable Adjoint : Dr LEH BI Zanhan Guy-Marcel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Deuxième Responsable Adjoint : Dre AKPOUE Adjoua Marie Epse N'GUESSAN, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Troisième Responsable Adjoint : Dre GNEPLEU Baban Nadège Epse GBAHOUI, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Adresse Mail du colloque : colloquerapportsdegenres@gmail.com **Infoline :**

+225 01 02 09 12 06
07 08 35 09 41
07 57 29 22 59
01 03 25 94 75
07 07 27 23 05
07 47 10 06 36